



Congrès annuel de l'Association Politiques & Management Publics

La soutenabilité : une boussole pour le management public ?



22 et 23 juin 2026
Pôle Universitaire de Sciences de Gestion
35 avenue Abadie, Bordeaux Bastide
<https://www.asso-pmp.fr>

L'action publique dans nos sociétés contemporaines est constamment sollicitée face à des défis globaux et locaux nombreux et variés : dérèglement climatique, raréfaction des ressources, instabilités géopolitiques, retard de la transition énergétique, endettement public non contrôlé, vieillissement démographique, transformation numérique accélérée, inégalités croissantes et questionnements démocratiques.

Dans ce contexte, la notion de soutenabilité publique émerge comme un objet de réflexion incontournable (Guthrie et al., 2010) qui ne se limite pas à la gestion de la rareté des ressources ou à la soutenabilité financière des États ; elle englobe des dimensions enchevêtrées multiples : écologiques, économiques, sociales, institutionnelles et démocratiques... Il est donc important de replacer la notion de soutenabilité dans un contexte à la fois économique, social et environnemental.

Le **contexte économique** d'abord est marqué par l'importance de la soutenabilité des finances publiques qui garantit que l'État peut assurer ses missions de services publics (santé,

éducation, infrastructures...) et régaliennes (défense, sécurité...) sans menacer sa solvabilité ou mettre à contribution les générations futures. Si cette soutenabilité financière semble primordiale, il ne faut pas s'en contenter. La **soutenabilité sociale** consiste à s'assurer que les politiques publiques renforcent la cohésion sociale, l'inclusion et l'équité intergénérationnelle. Quant à la **soutenabilité environnementale**, elle implique de réduire l'empreinte carbone des politiques publiques (énergie, transports, mobilité, logement...), de préserver les ressources naturelles et la biodiversité. Elle permet de s'assurer que le secteur public joue un rôle moteur dans les transitions écologique et énergétique.

Les actions à mettre en œuvre sur ces trois contextes de soutenabilité impliquent transparence, redevabilité et participation citoyenne dans l'élaboration des politiques afin d'améliorer les mécanismes de gouvernance des organisations publiques.

La soutenabilité est entendue par l'Organisation internationale de normalisation (2012) comme « l'état du système global qui comprend des sous-systèmes environnementaux, sociaux et économiques, dans lequel les besoins du présent sont satisfaits sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs » (p.4). D'après Fiorino (2010), les « trois impératifs de la soutenabilité » sont :

- « la société humaine (les systèmes politiques et sociaux) : fournir des systèmes sociaux et de gouvernance qui soutiennent les valeurs auxquelles les gens souhaitent adhérer ;
- l'économie (le système de marché) : garantir et maintenir des niveaux de vie adéquats ;
- la biosphère (le système écologique) : rester dans les limites de la capacité biophysique de la planète. »

Plus simplement, la soutenabilité peut être interprétée sous l'angle du *Triple Bottom Line* d'Elkington (2018) : *Profit, People et Planet*. La soutenabilité publique inclut sans devoir s'y limiter les enjeux budgétaires, à la fois financiers et d'endettement, tels que ceux évoqués par Biondi (2013) ou encore Dupas et al. (2013). La notion de soutenabilité s'intéresse aussi à l'économie, même si elle est alors génératrice de tensions - par exemple entre politiques publiques, développement local et environnement (Ansaloni & Fouilleux, 2008) -, puisque le développement économique territorial entre dans le champ du management public (Bastiège & Laré, 2021). Certaines politiques publiques peuvent même être délétères pour l'environnement (Sainteny, 2021). Il appartient alors à la gouvernance publique de gérer ces tensions, d'impliquer ses parties prenantes afin de recréer une forme de soutenabilité (Disterheft et al., 2015).

Le concept de soutenabilité n'en demeure pas moins difficile à évaluer, même s'il serait possible de le connecter aux enjeux de valeur (Chelimsky, 2014) et force est de constater qu'il est trop souvent limité à ses dimensions financière et budgétaire (Plaisance et Portal, 2025).

C'est pourquoi les communications sont appelées à traiter notamment des enjeux contemporains suivants :

1. Le management public entre résilience et soutenabilité : faire face aux crises est un enjeu de premier plan pour les organisations publiques (Castán Broto & Dewberry, 2016), intégrant ainsi les deux concepts de résilience et de soutenabilité.
2. Une lecture critique de la soutenabilité publique : en somme « l'idée de service public est-elle encore soutenable ? » (Chevalier et al., 1999).
3. Numérique et IA : face au bilan carbone et aux questionnements éthiques de l'IA, quels en seront les usages et la régulation en management public (Anshari et Hamdan, 2025) ?

A titre d'exemples, voici quelques questionnements qui peuvent faire l'objet d'une communication, mais d'autres problématiques peuvent être proposées :

- Au niveau des services collectifs, la privatisation vers des sociétés privées permet-elle une meilleure soutenabilité économique et sociale ? Qu'en est-il lorsque ce sont les secteurs associatif ou coopératif qui les produisent ?
- Y a-t-il des revirements de la prise en compte de la soutenabilité environnementale dans les politiques publiques récentes en France et ailleurs ? Si oui, quels en sont les facteurs ?
- Quelle est la réalité des évaluations des divers aspects de la soutenabilité de l'action publique ? Quels sont les modèles mobilités et les indicateurs les plus souvent retenus ?
- Peut-on constater des différences de prise en compte de la soutenabilité environnementale dans l'action publique selon les différents niveaux de territorialité ? Y a-t-il des déplacements perceptibles d'un niveau vers l'autre, et en particulier vers les communes ? Quel rôle d'incitation jouent les différents labels environnementaux délivrés par des organismes spécialisés comme l'ADEME ?
- Si la contrainte budgétaire est une réalité immanente, peut-on dire que la soutenabilité financière est devenue le mantra des politiques publiques ? Est-ce une réalité au niveau des collectivités territoriales ?
- Comment le concept de soutenabilité d'une politique publique se marie-t-il avec ceux d'efficacité, d'efficience et d'économie ? Quels en sont les facteurs de performance ?
- Dans quelle mesure le regard des citoyens et leur participation à la co-construction d'une action publique locale est-elle générative d'une soutenabilité améliorée ? Comment évaluer la part bénévole dans l'allègement des coûts de fonctionnement de services collectifs ? Pourrait-elle être mesurée à l'instar du travail domestique dans la comptabilité nationale ?

Contributions attendues

La soutenabilité publique est par nature une problématique transversale qui dépasse les frontières disciplinaires. Le colloque est ouvert à tous les travaux issus des sciences sociales et humaines utilisés dans le cadre des approches de la chose publique qu'ils émanent d'universitaires ou de praticiens issus de différents horizons :

- Sciences de gestion et management public,
- Économie et finances publiques,
- Science politique et sociologie,
- Droit et études institutionnelles,
- Sciences de l'ingénieur et de l'environnement,
- Humanités et philosophie politique,
- Études territoriales et comparatives.

Les intentions de communication peuvent être :

- 1/ des papiers destinés à la publication sous forme d'articles (essais ou recherches empiriques) à des stades différents (cadre conceptuel, résultats préliminaires, recherche complète) ;
- 2/ des idées présentées sous forme de diaporamas, quel que soit leur degré d'avancement ;
- 3/ des posters qui seront commentés lors des intersessions.

Ces intentions d'une page maximum devront comprendre :

- objectif, approche et méthode
- apports théorique, managérial et/ou sociétal
- mots-clés (5 maximum) et références bibliographiques (5 maximum)

Elles comporteront l'indication de la spécialité scientifique ou praticienne de l'auteur, ses coordonnées, son institution de rattachement et, si c'est le cas, son laboratoire de recherche.

Date limite d'envoi des intentions (une page maximum) : 2 février 2026

Envoy via Sciences Conf : <https://apmp2026.sciencesconf.org>

Retours du conseil scientifique : 23 février 2026

Date limite d'envoi des articles complets (au format de la Revue Politiques & Management Public) : 1er juin 2026

Le comité scientifique, au vu des propositions de contributions, organisera les communications dans des ateliers avec des discutants et plusieurs tables rondes offrant des dialogues entre universitaires et praticiens.

La revue Politiques et Management Public est un partenaire de cette édition 2026 et sera présente lors du congrès à Bordeaux lors d'une rencontre avec les éditeurs.

Récapitulatif des informations clés

Date limite d'envoi des intentions (une page maximum) : 2 février 2026

Retours du conseil scientifique : 23 février 2026

Date limite d'envoi des articles complets (au format de la Revue Politiques & Management Public) : 1er juin 2026

Date limite des inscriptions : 1^{er} juin 2026

Frais d'inscription (déjeuner et repas de gala inclus) : 120 euros pour les enseignants chercheurs et 50 euros pour les doctorants

Congrès les 22 et 23 juin 2026 à Bordeaux

Comité d'organisation

Marine PORTAL, Université de Bordeaux
Guillaume PLAISANCE, Université de Bordeaux
Angélina ARMANDY, CNAM

Comité scientifique

Coprésidence :

Marine PORTAL (Université de Bordeaux) et Guillaume PLAISANCE (Université de Bordeaux)

Si vous le souhaitez-vous pouvez intégrer le conseil scientifique en envoyant un mail à
marine.portal@u-bordeaux.fr & guillaume.plaisance@u-bordeaux.fr

Angélina ARMANDY, CNAM
Mathias BÉJEAN, Institut Polytechnique de Paris
Manel BENZERAFA-ALILAT, Université Paris Nanterre
David CARASSUS, IAE Pau Bayonne - Université de Pau et des pays de l'Adour
Céline CHATELIN, IAE Pau Bayonne - Université de Pau et des pays de l'Adour
Olivier COUSSI, IAE Université de Poitiers
Guillaume DELALIEUX, IAE La Rochelle Université
Benjamin DREVETON, IAE Poitiers
Sébastien GAND, Université Grenoble Alpes & Grenoble INP
Pierre MARIN, Ministère de l'Éducation
Gérald ORANGE, Université Rouen Normandie
Christelle PERRIN, Université de Reims Champagne-Ardenne
Guillaume PLAISANCE, Université de Bordeaux
Marine PORTAL, Université de Bordeaux
Yoann QUEYROI, Université de Toulouse
Audrey RIVIÈRE, IMPGT Université Aix-Marseille

BIBLIOGRAPHIE

- Ansaloni, M. et Fouilleux, E., 2008. Terroir et protection de l'environnement : un mariage indésirable ? *Politiques & Management Public*, 26(4), 3-24.
- Anshari, M., Hamdan, M., Ahmad, N., et Ali, E., 2025. Public service delivery, artificial intelligence and the sustainable development goals: trends, evidence and complexities. *Journal of Science and Technology Policy Management*, 16(1), 163-181.
- Bansal, P. et Song, H.-C., 2017. Similar but not the same: Differentiating corporate sustainability from corporate responsibility. *Academy of Management Annals*, 11(1), 105-149
- Bastiège, M. et Laré, A., 2021. Pratiques et représentations en matière de développement local soutenable : enseignements tirés du cas du port de Lomé. *Politiques & Management Public*, 38(1-2), 137-155.
- Biondi, Y., 2013. Modèles comptables et politiques d'austérité : représentations et enjeux de la maîtrise du déficit et de la dette des administrations publiques, en Europe et ailleurs. *Politiques & Management Public*, 30(3), 289-313.
- Castán Broto, V. et Dewberry, E., 2016. Economic crisis and social learning for the provision of public services in two Spanish municipalities. *Journal of Cleaner Production*, 112, 3018-3027.
- Chelimsky, E., 2014. Public-interest values and program sustainability: Some implications for evaluation practice. *American Journal of Evaluation*, 35(4), 527-542
- Chevalier, J.-M., Ekeland, I. et Frison-Roche, M.-A., 1999. *L'idée de service public est-elle encore soutenable ?* Paris, Presses Universitaires de France.
- Disterheft, A., Caeiro, S., Azeiteiro, U. M. et Filho, W. L., 2015. Sustainable universities – A study of critical success factors for participatory approaches. *Journal of Cleaner Production*, 106, 11-21.
- Dupas, N., Marty, F. et Voisin A., 2013. Maturité des financements et contrats de partenariats public-privé : les enjeux du refinancement à mi-parcours. *Politiques & Management Public*, 30(1), 113-130.
- Elkington, J., 2018. 25 Years Ago I Coined the Phrase "Triple Bottom Line." Here's Why It's Time to Rethink It. *Harvard Business Review*.
- Fiorino, D.J., 2010. Sustainability as a Conceptual Focus for Public Administration. *Public Administration Review*, 70: s78-s88.
- Guthrie, J., Ball, A. et Farneti, F., 2010. Advancing sustainable management of public and not for profit organizations. *Public Management Review*, 12(4), 449-459
- Schoolman, E. D., Guest, J. S., Bush, K. F. et Bell, A. R., 2012. How interdisciplinary is sustainability research? Analyzing the structure of an emerging scientific field. *Sustainability Science*, 7(1), 67-80
- Sainteny, G., 2021. Comment réduire les soutiens publics dommageables à l'environnement ? *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 102(2), 32-35.